



Ace/Recitinfos

Laboratoire "Citoyennetés"

SOMMAIRE

REGARDS SUR LA CITE

ACE-RECIT: enjeux, difficultés, perspectives

2-3

VITRINES DES ACTIVITES

Exposé du programme de recherche

4

Les premières émissions en mai

5

La mutualisation: objectifs et démarches

6

AGENDA INFORMATIONS

Compte rendu de la Réunion du collège du 06 avril 2004

7

FENETRES OUVERTES

Des perspectives pour ACE/RECIT

8

EDITORIAL

"où venons-nous ?" De la prise de conscience qu'il y a une crise de propositions en Afrique dont l'une des conséquences est la faillite de l'Etat africain, suis-je tenté de répondre ". Praticiens et chercheurs confrontés aux impasses des politiques de réformes de l'Etat (dont celles de la décentralisation), nous nous sommes engagés dans la quête de l'appropriation sociale de la décentralisation, condition sine qua non à la refondation de l'Etat africain devenue aujourd'hui le passage obligé pour sortir les populations de l'ornière du vivre ensemble insécurisé, du " mal vivre ensemble ". Nous avons tous la conviction, en effet, que " si les citoyens ne s'identifient pas à leur commune et ne lui font pas confiance pour gérer leurs affaires d'intérêt commun, si de ce fait ils ne sont pas prêts à investir sur elle, s'ils considèrent cette commune comme quelque chose d'étranger, d'imposé de l'extérieur, la réforme de la décentralisation aura manqué son but et aura été inutile. On est parti de l'idée que l'indicateur de cette appropriation serait l'apparition d'un nouveau comportement responsable vis-à-vis de la cité (une "citoyenneté nouvelle") manifestant l'adhésion des habitants à ce nouveau mode de gouvernance, mais qu'un tel comportement ne se décrète pas et qu'aucune action de sensibilisation n'est en mesure à elle seule de le faire naître : il se manifesterait progressivement en réponse au mode de gouvernance de la cité ; si les nouveaux élus savent démontrer leur utilité et leur efficacité, les nouvelles collectivités instituées par la loi seront légitimées par le peuple ". Mais l'appropriation sociale de la décentralisation, nous en sommes également convaincus, à elle seule ne suffit pas pour régler les questions de citoyenneté d'où l'importance de comprendre le fonctionnement des citoyennetés en transformation. Avec ou sans décentralisation, les cités se construisent mais dans un contexte de pluralité de concepts et de pratiques politiques de la participation qui ne fait sens pour tous. Le défi consiste à inventer des stratégies et des outils pour les accompagner. De cette problématique de l'appropriation sociale de la décentralisation, nous est venue l'idée de créer " un laboratoire de recherche et d'action (recherche, innovation, expérimentation) autour de l'émergence de la citoyenneté dans les sociétés modernes africaines ". A l'atelier de cadrage tenu en février 2002 à Louvain-La-Neuve (Belgique), nous sommes convenus que nous venions du " crépuscule de l'Etat post-colonial (ère de l'appropriation privée de l'espace public) " et allons " vers un rendez-vous incertain entre nouvel espace public (la commune post-moderne) et citoyenneté (gestion plurielle du public) - en faisant l'hypothèse que ce rendez-vous va se construire de façon progressive et qu'il ne sera effectif qu'avec la génération montante - les enfants d'aujourd'hui, les électeurs et élus (citoyens) de demain ". Au terme de la phase exploratoire qui nous a permis de tester un cadre de recherche action sur un modèle de type " réseau " ancré sur des terrains communaux concrets, nous avons décidé de la création de ACE/RECIT lors d'une rencontre à

Berne (Suisse) en décembre 2002. Et quelques mois plus tard nous l'avons portée sur les fonts baptismaux à Ouagadougou en avril 2003. Notre ambition est de faire de ce laboratoire, le creuset où se développe, se partage et se diffuse une expertise collective basée sur trois fers au feu à savoir :

- Le pôle Recherche avec une stratégie essentiellement empirique d'orientation de terrain ;
- Le pôle action avec une stratégie essentiellement pratique et innovante d'action sur le terrain
- Le croisement de la recherche et de l'action avec une stratégie de dialogue des approches empiriques et normatives dans laquelle se développe l'expertise collective, c'est-à-dire l'axe mutualisation.

Tel est le triptyque du dispositif que nous avons mis en place pour penser et accompagner autrement les citoyennetés en transformation, les Etats africains en construction. Notre postulat est celui de la refondation de l'Etat africain à partir des réformes ordonnées à une façon fondamentalement nouvelle de voir, de penser et d'agir.

Mais où en sommes-nous ? Les réflexions et échanges internes et externes ainsi que des documents produits à différents niveaux, nous ont permis de nous mettre d'accord sur notre utilité sociale et notre stratégie. A la dernière AG nous avons adopté le programme annuel 2004. Des questions restent certainement à approfondir,

Le sens de notre engagement

des perspectives aussi. Justement puisque nous avons nos trois fers au feu, ne faut-il pas avoir une forge dans notre dispositif ?

Nous avons parcouru du chemin pour parvenir à la constitution de ce cadre d'expression de notre engagement commun à construire ensemble de nouvelles cités à partir des manières fondamentalement nouvelles de voir, de penser et d'agir. Le challenge est de taille. Aussi, tout en restant ouverts aux sollicitations venant de la cité, devons-nous faire de l'exécution du programme 2004 et surtout sa réussite, les premiers pas vers l'affirmation sur le terrain de notre utilité sociale. Ne dit-on pas que c'est au pied du mur que l'on reconnaît le maçon ? Nous sommes au pied du mur avec une ambition de construire des cités nouvelles et beaucoup d'attentes sont placées en nous.

Cette feuille de liaison est une tribune que nous nous sommes donnée pour, dans un premier temps, nous mettre tous au même niveau d'information par rapport aux travaux en cours au niveau de tous les pôles et groupes d'action et de recherche et ensuite nous pourrions l'étendre à un public plus large. Je formule le vœu que nous puissions l'animer comme prévu afin qu'il nous serve comme son nom l'indique de véritable " feuille de liaison ", et nous permette de faire le point de nos activités tous les deux mois .

*Raogo Antoine Sawadogo,
Président de ACE/RECIT*

ACE-RECIT : enjeux, difficultés, perspectives

Marc Totté

Cette contribution, qui se veut à la fois tentative de clarification et ouverture à un débat interne, part d'un constat qui m'est apparu lors de la dernière Assemblée Générale : il n'est pas sûr que les enjeux d'ACE-RECIT soient suffisamment perçus de l'intérieur, particulièrement par rapport à l'utilité sociale à laquelle une telle "entreprise" veut prétendre.

Si la plupart d'entre nous, au sein d'ACE-RECIT se sont, plus ou moins, appropriés le constat général - celui d'une crise de propositions pour l'Afrique - en dépit du NEPAD, et par dépit surtout de dynamiques d'ajustement politique promues par le biais d'une "gouvernance décentralisée" qui se réduit essentiellement dans les faits à un processus vertical essentiellement technico-administratif - il n'est pas évident de voir, au-delà des premières évidences (reconstruire le lien qui a toujours manqué entre le citoyen et l'Etat pour une refondation de l'Etat africain), ce que cette association recèle en termes d'enjeux, ce qu'elle peut apporter concrètement comme renouveau et surtout comment traduire ces intentions en nouvelles façons de penser et d'agir.

C'est que l'association dès sa naissance - précisément en raison de son objet et de la façon dont elle s'est construite - ne s'est pas simplifiée la tâche. Loin s'en faut ! Le concept de citoyenneté, comme l'a montré Paul Kiemdé, est déjà source de confusion.

Si chacun s'accorde à penser que les choses se clarifieront en cours de route, il apparaît important de trouver les moyens de discuter de ces doutes et de tenter de les lever. C'est l'objet de cette feuille et de cette rubrique en particulier.

Il me semblait donc utile pour ce premier numéro, de tenter une synthèse de la façon dont je perçois ACE-RECIT et de la manière dont elle s'est construite..

Des enjeux forts

Un objet particulièrement polysémique : la citoyenneté

Elle est loin de faire sens pour tout le monde.

Les éléments de clarification apportés par Paul Kiemde et Alassane Savadogo permettent cependant d'avancer : la distinc-

tion entre une citoyenneté de statut (acception juridique) et une citoyenneté d'attitude (acception sociologique), nous permet déjà de mieux nous situer. Les deux conceptions se rejoignent dans le fait que la citoyenneté ne se décrète pas : elle est le résultat d'actes volontaires contrairement au fait d'être "habitant" ou, le plus souvent, d'être de telle ou telle nationalité par la naissance. Plus précisément, comme le dit Paul Kiemdé, c'est un acte politique qui traduit les rapports entre l'individu et l'Etat. Alassane Savadogo - dans sa distinction entre citoyenneté "étatique" (formelle) et citoyenneté traditionnelle,

("parallèle") - donne un contenu plus large à cette relation : il s'agit de la participation à des institutions sociales diverses qui contribuent à structurer la société. D'autres recherches - plus tellement récentes mais fort intéressantes (Deliessche S. 1997, <http://www.geocities.com/CollegePark/Lab/1989/multiculti.html#top>) - montrent que ce serait moins l'abandon des spécificités culturelles que la croyance en des règles du jeu communes qui serait au fondement de la citoyenneté. Ces précisions permettent de mieux comprendre un des enjeux d'ACE-RECIT : analyser les comportements des individus vis-à-vis de leurs institutions quelles soient modernes ou non, formelles ou pas et comprendre les règles du jeu qui président à ces comportements. Avec déjà un principe fort qui ressort de la recherche autant que de ce premier travail de mutualisation effectué par MM. Kiemdé et Savadogo : l'importance de se débarrasser de trop de jugements normatifs (ce qui est juste, ce qui est bien). Il faut que l'expression soit "plus neutre c'est-à-dire moins tournée vers la critique du fonctionnement de la société. Il s'agit d'étudier le fonctionnement de la société, de le comprendre pour mieux agir. Pour ce faire, il ne s'agit pas de s'attacher à la pathologie mais d'aller à la racine pour voir comment la société fonctionne et pourquoi ça ne marche pas comme on l'aurait souhaité".

Il s'agit là d'un premier enjeu important : apprendre à voir avant de juger. Ce principe semble avoir assez bien inspiré la démarche générale de l'association.

Une démarche générale articulant recherche et action

Pour tenter d'y voir plus clair dans la façon dont s'élabore les règles et valeurs qui conditionnent les façons de "vivre ensemble" au niveau local (ces "grands" qui font la "cité") - et donc fondamentalement le "politique" au sens noble du terme - la démarche s'est rapidement orientée vers l'articulation entre la recherche et l'action. Il fallait se donner le temps de bien voir avant toute chose, afin de mieux penser, dans la perspective très claire aussi dès le départ, de mieux agir. Un certain nombre d'enquêtes, réalisées sous forme de sondage ont permis de relever certaines pistes pour la recherche autant que l'action. Très vite s'est également précisée l'importance de distinguer des temps longs pour une recherche de fond critique et relativement indépendante de l'action immédiate, et des temps plus courts pour une recherche plus en lien avec les attentes de l'action. Ces considérations ont motivé le type de montage institutionnel.

Un montage institutionnel en "trèfle"

Le degré d'implication des personnes dans la définition des programmes et la nature de ces programmes conduit progressivement à passer d'un schéma simple "recherche-action" vers un schéma plus complexe articulant trois "fers au feu" : un fer "recherche fondamentale", un fer "action" au sein duquel se retrouve la recherche plus "impliquée" et un fer "mutualisation-capitalisation". Ce dernier étant en quelque sorte une fenêtre sur le monde extérieur à ACE-RECIT. Il vise à informer de ce qui se pense et se fait sur d'autres continents, dans d'autres réseaux. Ceci dans le domaine des relations société -citoyen - Etat autant que des relations recherche-action.

La distinction entre ces volets est pour partie, purement formelle car des activités et des "acteurs-chercheurs" peuvent se retrouver dans plusieurs volets, notamment entre la mutualisation-capitalisation et l'action.

Le dispositif se dote progressivement également d'une forge à ses fers sous forme d'une "mutualisation interne" devant précisément permettre de modeler (orienter parfois, préciser et traduire

dans un langage plus commun surtout) autant que de fusionner les " fers " pour produire de nouveaux matériaux, c'est-à-dire de tirer des enseignements plus communs. Pour faciliter ce travail de coproduction, en définitive le plus important, et d'en diffuser les résultats, un projet de centre d'édition articulante centre de documentation, librairie et maison d'édition est en gestation.

Ce centre en élaborant une politique et des règles d'édition pour l'ensemble d'ACE-RECIT devrait permettre de faciliter les convergences.

Des acquis importants malgré les difficultés

Des acquis prometteurs ...

Lors de la récente AG les acquis des travaux ont montré des avancées qui nous semblent témoigner des capacités de l'association à produire du nouveau sur les questions de citoyenneté. La recherche fondamentale notamment a dégagé, à travers l'étude de lotissements dans la région de Boromo, certaines valeurs qui fondent les systèmes politiques locaux et semblent se perpétuer dans les nouvelles façons de distribuer les droits. Ces constats, posés sous forme d'hypothèses, sont les suivants :

- L'importance de la cité " quantitative " :

le droit d'habiter est supérieur au droit d'exploiter

-L'importance de la gestion privée : quand bien même la notion de bien public ou commun a un sens, celui-ci fait toujours l'objet d'une gestion privée

Ceci dans un contexte où il n'y a pas

" droit de cité " : la cité n'est consultée ni en amont pour les études ni en aval pour la vente des parcelles. Les implications de ces " fondements " de la distribution des droits apparaissent innombrables. Un aspect important de la recherche au plan méthodologique est également d'innover par rapport à ce qui se fait actuellement en anthropologie politique autour des " intérêts " des acteurs, en traitant des " valeurs ". Il est parfaitement en accord avec le principe de ne pas s'appesantir sur la pathologie mais de remonter aux causes et à leurs raisons.

L'action a commencé à traiter, parmi une longue liste, un certain nombre de demandes permettant à la fois de tester la mise en dialogue à travers certains médias les plus répandus (radio, caméra), d'élaborer des méthodes d'appui et d'accompagner une réflexion-action sur les systèmes d'enseignement pour une

citoyenneté mieux assumée. Ces actions apparaissent stratégiques, en cette période de début de programme pour, à la fois, " enregistrer " au sens propre du terme, les problèmes de citoyenneté dans des villes moyennes (Ouahigouya, Fada, Koudougou), observer comment la mise en débat public permet de faire avancer les choses et tenter de poser certains jalons pour l'avenir à travers la question de l'enseignement. En ce sens, ils participent vraiment d'une démarche de recherche-action. Ces activités seront appuyées et complétées par des études-recherches, de type recherche impliquée, courtes (un an) dirigées par l'université de Ouagadougou.

La capitalisation-échanges organise un important colloque sur les budgets participatifs d'une part (ou comment se construit une identité citoyenne à travers les échanges entre population et commune pour l'élaboration des budgets ?) et sur les liens entre recherche et action : sous quelles conditions la recherche parvient-elle à produire des savoirs utilisables pour la recherche-action ? Ce colloque sera un moment important pour faire le lien entre ce qui se fait ailleurs et le programme d'ACE-RECIT.

... un démarrage difficile, complexe, mais à la mesure des ambitions que l'on se donne...

Le montage actuel peut donner l'impression de " locomotives " déjà bien sur les rails, derrière lesquelles se trouvent une série de wagons qui peinent encore à s'accrocher et à suivre les discours, les actions autant que les montages institutionnels. Au moment où les aiguillages des " locomotives " commencent à se mettre en place, forcément dans des directions sensiblement différentes, on pourrait craindre un manque d'indications claires pour les passagers ...

Ce serait oublier combien, dans cette recherche de nouvelle façon de voir, il importe de laisser les différentes tendances s'exprimer à leur façon et à leur rythme.

La recherche de nouvelles façons de penser et d'agir est donc déjà inscrite au cœur de la démarche " construisons ensemble ". Son montage en réseau est complexe mais novateur. Composé d'anciens politiciens, de chercheurs, de juristes, de professeurs, de représentants d'associations ou d'organisations impliquées dans le développement, de consultants, bref de personnes provenant de différents horizons culturels et disciplinai-

res, il est représentatif de ce que l'on cherche à faire : rechercher de nouvelles règles de vivre ensemble dans un monde de plus en plus complexe et cloisonnant. Sa particularité réside surtout dans cette hybridité et dans les tentatives de dépasser les frontières géographiques, culturelles et disciplinaires. Ce faisant elle peut aussi très facilement faire sa faiblesse si on y prend garde : la multiplicité des points de vue et des perspectives ne facilite pas la convergence. Le montage actuel permet de croire cependant en la faisabilité de l'entreprise : les volets sont conçus pour fonctionner de manière autonome dans leur production de savoirs et la " forge-mutualisation " est là pour veiller à une convergence.

En ce qui concerne ce dernier volet, il apparaît cependant important de lui donner un poids relativement plus important qu'actuellement et de le doter assez rapidement d'un programme relativement précis.

Des défis importants mais pas insurmontables

Les défis et les risques

Les défis posés par ACE-RECIT apparaissent donc considérables. Il faut faire la démonstration que cette " construction " est capable de renouveler les façons de penser mais également de concevoir la recherche dans ce domaine, d'innover en matière d'accompagnement de dynamiques de rapprochement entre citoyenneté-Etat, de produire des cadres d'analyse et de références (une " théorie de l'action sociale ") pour penser autrement ces relations... et donc d'agir autrement. Les dangers sont d'une part que les articulations ne puissent être trouvées afin de produire de nouvelles façons de penser, mais de penser utile. Soit, parce que l'action précède trop la recherche, soit parce que la recherche ne parvient pas à produire des résultats transposables pour l'action.

Une autre inquiétude est relative à l'ancrage de ACE-RECIT dans la société. Pour que de nouvelles façons de penser puissent à terme se traduire en changements réels au sein de la société, il serait important de réfléchir à cet ancrage, notamment avec des mouvements sociaux tels que les droits de l'homme. L'assemblée générale D'ACE-RECIT rassemble des personnes d'horizons assez disparates qui ne sont pas nécessairement porteurs de dynamiques sociales.

Suite page 4

Suite de la page 3

Cette question peut paraître prématurée, mais il nous semble important qu'elle puisse être débattue.

Reste enfin une tension entre le danger de se perdre dans un sujet aussi vaste et complexe et la nécessité d'ouvrir suffisamment le champ d'interrogation. A cet égard le risque d'une dispersion - en particulier de la recherche - apparaît réduit. Il semble aussi que les différents axes de recherche et d'action aient été posés de manière à rester ouverts à d'autres perspectives : on peut penser ainsi que l'étude sur les prélèvements peut déboucher sur une interrogation sur la sécurité sociale, rouage essentiel des relations entre l'Etat et les citoyens (cf. l'importante notion de sécurisation dans l'ouvrage d'Antoine Sawadogo) comme le montre actuellement les débats virulents en France.

Perspectives futures

Par rapport à ces diverses interrogations, le temps et la bonne volonté ne suffira probablement pas. Il y faut également de l'organisation pour " construire ensemble ", particulièrement dans un cadre où le nombre et la nature hétérogène des activités au quotidien risquent très vite de déterminer les stratégies et les politiques. Des propositions ont été faites dans le travail de Paul Kiemdé mais insuffisamment débattues. On peut les rappeler ici :

-L'aménagement des opérations de mutualisation ;

-La redéfinition des fonctions clés de chaque pôle notamment en resituant la fonction information et communication ;

-La détermination des registres d'action afin d'éviter que l'ACE/RECIT ne devienne un opérateur direct au détriment de sa fonction d'appui-conseil et de communication.

Une perspective importante est toutefois déjà en train de se développer : celle de l'inscription dans des réseaux plus larges. Elle se produit à travers le pôle mutualisation-capitalisation. Elle doit également se constituer à travers un centre d'édition censé développer les liens entre les universités, les centres de recherche sur ces questions, en facilitant les éditions communes sur ces questions. C'est à travers ces réseaux que l'utilité sociale d'ACE-RECIT devrait prendre toute sa réalité pour finalement irriguer les savoirs penser à l'échelle internationale.

EXPOSÉ DU PROGRAMME DE RECHERCHE

Jean-Pierre JACOB, Julien KIEFFER

Le programme de recherche du laboratoire RECIT tente de cerner les transformations sociales que le processus de constitution des collectivités territoriales implique, notamment dans le domaine des relations entre les populations et les institutions locales autour de la construction d'un espace public.

RECIT propose une méthodologie de recherche axée sur l'observation de la distribution des droits. L'hypothèse qui fonde ce programme est que les droits que distribuent les autorités locales définissent un projet de société et permettent aux populations d'organiser leurs chances de vie. L'observation de la distribution des droits dans le cadre de la décentralisation doit faciliter l'analyse des logiques qui gouvernent cette nouvelle politique, des représentations dominantes du bien commun et des institutions qui en ont la charge. Deux hypothèses subsidiaires guident également le travail du laboratoire de recherche :

1. on cherchera à vérifier la continuité des approches en matière de gestion des affaires publiques locales et notamment le fait que ce sont des groupes privés qui sont généralement investis des capacités à porter l'intérêt général,

2. on explorera la fonctionnalité des différentiels spatiaux (économiques et politiques) maintenus tout au long de l'histoire coloniale et poursuivis avec une remarquable continuité pendant toute la période post-coloniale au Burkina.

L'approche anthropologique du laboratoire de recherche implique que soient conduites des enquêtes de terrain de type qualitatif et relativement longues (35 jours en moyenne). Les chercheurs mobilisés pour ces enquêtes pratiquent l'observation intensive des processus de changement en cours (suivi d'une opération de lotissement, de la formation d'un budget municipal et du recueil des recettes, de projets de développement locaux et des travaux de comités de gestion

de services d'intérêt général).

Les chercheurs ont pour consigne de reconstruire dans un premier temps le système d'action local : repérage des principaux acteurs, de leurs ressources, de leurs stratégies et des contraintes qui pèsent sur eux. Ils ont également pour tâche de repérer les visions du monde qui gouvernent l'action locale et structurent les différentes stratégies.

Cinq études sont en cours dans l'année 2004:

" La construction des budgets municipaux et la capacité contributive des populations;

" Observation d'une opération de lotissement en cours de réalisation ;

" Les prélèvements dans le cadre de la mise en place de services collectifs (projets de développement, accès à la terre);

" Les stratégies économiques territoriales : les investissements des ruraux en ville ;

" La production de la loi portant réorganisation agricole et foncière (1984-1997) ;

L'un des premiers résultats auxquels ces études nous font parvenir consiste à euphémiser considérablement les approches de la décentralisation en termes d'avance (ou de recul) de la citoyenneté privilégiées par les experts du développement au profit d'une analyse de la ville comme " front pionnier ", frontière économique et politique dans laquelle les différentes catégories de population s'investissent de manière variable en fonction de leur dotation en capital économique et social.

LES PREMIÈRES ÉMISSIONS EN MAI

La campagne d'émissions radiophoniques a été retenue lors de l'AG de février dernier comme l'une des actions de concentration du Pôle Action pour le programme 2004. Après l'AG, le Pôle Action s'est attelé à la mise en œuvre de ce programme dont l'objectif est de contribuer à l'émergence et à l'expression d'une citoyenneté locale dans la commune de Ouahigouya.

Boureïma Ouédraogo

Une équipe permanente a été mise en place pour enclencher le processus de mise en œuvre du programme. Elle a travaillé dans un premier temps, à construire le dispositif et la stratégie à mettre en œuvre pour conduire l'opération. Ce dispositif comprend l'équipe permanente (composée de A. R Sawadogo, Ferdinand Nikiema et Boureïma Ouédraogo) et un comité qui fait office de cellule scientifique de conception, de suivi et évaluation - capitalisation. Elle est également chargée de formuler " le cadre d'hypothèses et de questionnement de l'action test et travaille le dispositif dont il assure le pilotage ". Cette cellule est composée de : André Nyamba (CTP), Boureïma Ouédraogo (CTP), Jean-Baptiste Ilboudo (directeur du CIERRO), Mme Aminata Kaboré (opératrice) et Boureïma Ouédraogo (chargé de communication ACE/RECIT). Etant donné que ACE/RECIT n'a pas vocation d'être acteur direct de terrain, une opératrice (consultante) a été recrutée par voie de test avec pour mission de coordonner le processus de réalisation, de production, de diffusion et d'animation des émissions, sous la direction de la cellule scientifique qui a rédigé des termes de références précisant ses missions. Elle disposera de personnel que la radio Notre Dame du Sahel lui affectera. Dans le même temps l'Abbé Eloi Romba, directeur de la Radio Notre Dame du Sahel abat un travail important au niveau local pour préparer au mieux le terrain. Grâce à ce travail, toutes les 4 radios locales ont adhéré au projet. Les acteurs de la vie locale (autorités locales,

responsables d'associations, et leaders locaux d'opinion) sont sensibilisés à la campagne. Beaucoup ont déjà marqué leur adhésion. Et en principe, la voie est pratiquement ouverte pour le travail pratique de terrain. La réflexion se poursuit à travers des échanges entre les animateurs du programme (équipe permanente, comité scientifique, opératrice et responsables de radios) pour lui donner toute la rigueur et toutes les chances d'atteindre ses objectifs. Tous ont conscience qu'il ne s'agit pas d'une série d'émissions de simples informations, de campagne politique ou publicitaire, ou de propagande où la langue de bois est la règle d'or. Notre programme ambitionne de créer un espace de dialogue à la fois direct et indirect entre tous les acteurs de la vie locale. De ce fait la démarche stratégique prévoit des formules assez simples mais très rigoureuses et bien pensées pour éviter que les plateaux de ces émissions ne soient des tribunes pour politiciens ou autres agitateurs en manque de popularité.

Sur le plan pratique, la convention avec la Radio Notre Dame du Sahel a été finalisée. Cette convention prend en compte les autres radios locales qui diffuseront les émissions.

Le listing des thématiques, pour démarrer, a été réalisé mais reste ouvert. Au fil de la réalisation du programme et du contact permanent avec le terrain, d'autres sujets d'intérêt peuvent se dégager.

Pour mettre toutes les parties au programme au même niveau d'information, un atelier de briefing est prévu pour la dernière semaine d'avril. Cet atelier d'une journée servira de point

de départ du programme et inaugurera la production des émissions. Le principe d'une émission d'une heure par semaine a été retenu.

Cependant dans le processus de mise en œuvre de ce projet, il est ressorti que la zone territoriale de couverture dépasse largement les frontières communales. En effet le rayon de couverture des radios partenaires va au-delà même des limites géographiques de la province du Yatenga. D'autres Provinces comme le Zondoma, le Lorum, le Bam et le Soum sont couvertes par ces radios locales. Outre la commune de Ouahigouya (Chef-lieu de la province du Yatenga) d'autres communes urbaines de plein exercice comme Gourcy (Zondoma), Djibo (Soum) et Titao (Lorum) sont entièrement couvertes, sans compter les communes rurales dont le processus de délimitation est en cours. Au Bam, quelques localités arrivent à capter ces radios. Il est donc apparu nécessaire de tenir compte de l'espace de couverture des radios dans la réalisation, la production et la diffusion des émissions en veillant à ce que les thématiques en débat abordent le quotidien des populations des différentes localités. Mieux, il pourrait se dégager une sorte d'échanges indirects, de situations concrètes vécues, entre les auditeurs des différentes localités. Dans tous les cas, le processus prévoit la diffusion des premières émissions dans la première semaine du mois de mai.

La mutualisation au sein de ACE-RECIT : objectifs et démarche

Par Romuald Compaoré

Les différentes expériences montrent que la mutualisation ou la mise en commun des savoir-faire (action) et connaissances (recherche) peut constituer une des voies pertinentes pour réussir une implication des chercheurs et des acteurs dans l'accompagnement des projets de sociétés. ACE-RECIT s'est lancée sur cette voie en voulant se doter d'une capacité de complicité entre la recherche fondamentale en sciences sociales et l'action dans les domaines spécifiques de la citoyenneté, de la décentralisation, la gestion des espaces communaux, etc. Le chantier de la mutualisation d'ACE-RECIT se construit à partir de quelques dispositifs.

Il y a d'abord le collège de ACE-RECIT : Ce travail de mutualisation se fait déjà à l'intérieur du collège de ACE-RECIT. Il s'agit du partage d'expériences, d'interrogations et de la mise en cohérence des travaux des différentes instances de l'association et en finalité, de la mutualisation de leur travail à un niveau interne.

Ensuite les échanges entre les membres : Parallèlement et de manière moins formelle, le suivi des activités et des réflexions des acteurs- membres d'ACE-RECIT sur la pertinence de leur action - de recherche ou d'action s'organise comme suit:

- " Les forums Internet et/ou E. mail;
- " Les réunions périodiques;
- " Les rapports périodiques.
- " La feuille de liaison

Le centre de documentation

Le centre de documentation est entrain de voir le jour. Ce centre répondra à un des soucis majeurs de ACE-RECIT qui est de capitaliser en un lieu accessible, des documents inhérents au processus de décentralisation, à la citoyenneté, un lieu de valorisation des travaux de ACE-RECIT et du reste de la sous-région ouest africaine. Le lecteur y trouvera également :

- *Des périodiques ;
- *Des bulletins d'informations législatives
- *Des études et recherches scientifiques,
- *De la littérature grise ;
- *Des documents émanant d'associations et relatant des expériences réussies ou n'ayant pas connu d'aboutissement heureux;
- *Des périodiques culturels;
- *Journaux, quotidiens, Etc.

Le centre sera ouvert à un large public et devrait à moyen terme déboucher sur la création d'une maison d'édition.

Le projet de création d'une maison d'édition ou la mutualisation élargie

Un centre d'édition- documentation est entrain de voir le jour. La valorisation et la diffusion des savoirs et savoir-faire africains restent une préoccupation majeure pour

ACE-RECIT. Or, de nos jours, ces savoirs et savoir-faire produits par des universités de la sous-région ouest- africaine, des organisations de développement, des ministères et des leaders d'opinion ne sont pas capitalisés, valorisés par manque de maisons d'édition dans la sous-région (Mali, Burkina-Faso, Niger etc). L'ambition de l'ACE-RECIT à travers la création d'un centre d'édition est de contribuer à dégager l'image d'une Afrique qui se construit, recherche, invente, innove, ... plutôt qu'une Afrique qui se meurt sous le poids de la guerre, de la sécheresse etc.

Le colloque de janvier 2005

Le colloque poursuit deux objectifs : le premier objectif est institutionnel, car il s'agira de créer un " grand événement " à l'échelle du Burkina-Faso, voire de l'Afrique de l'Ouest. A travers cet événement, l'association ACE-RECIT se profilera comme un animateur important du débat sur la décentralisation et le rôle des chercheurs au sein de celle-ci. Il s'affirmera également comme un lieu de référence, un observatoire des pratiques de décentralisation, un aiguillon des pratiques politiques et administratives quotidiennes.

Quant au deuxième objectif, il est scientifique. En effet, il s'agira de développer une réflexion de haut niveau sur les différentes modalités possibles d'articulation entre recherche et action. Sur les conditions de réalisation de ces modalités et sur leurs implications politiques, éthiques et scientifiques. Il s'agit d'inviter à la fois des chercheurs et des acteurs à présenter des analyses d'expériences et des réflexions de fond sur les différentes combinaisons entre recherche et action dans le cadre des processus de décentralisation.

La contribution d'intervenants internationaux est importante, car elle permettra d'illustrer, à travers l'exposition d'expériences originales, des possibilités d'implication des chercheurs peu ou pas connus du public burkinabé. Ces intervenants extérieurs devront donc " stimuler " et " alimenter " la problématique. Trois thèmes et axes de réflexion ont été identifiés :

°Le premier axe poserait la question du comment. Comment est-il possible d'articuler recherche et action politique ?

°Le deuxième poserait la question de la finalité. Pourquoi et pour qui s'efforcer d'articuler la démarche scientifique et l'action, politique ?

Le dernier interroge les conditions institutionnelles de production de la recherche.

Le colloque devra pour le moins attirer 200 à 300 personnes du Burkina et du reste de l'Afrique sur trois jours (selon budget disponible). Une douzaine d'intervenants extérieurs y participeront aux côtés des participants Burkinabé. Le colloque s'étalera sur trois jours et chaque journée sera consacrée

à un axe déterminé. Les journées seront structurées en trois moments.

°Analyses de 2 ou 3 expériences le matin,
°2 ou 3 exposés de fond discutés ensuite par les intervenants du matin

°Discussion de ces éléments à la lumière des réalités burkinabé et ouest-africaines (moment d'incarnation), animées par des modérateurs.

Les résultats de ce colloque permettront à ACE-RECIT de faire une première publication.

La facilitation de la mutualisation entre les pôles de travail de ACE-RECIT

L'assemblée générale ACE-RECIT de février 2004 a suggéré la création d'une commission ad hoc qui travaillera au renforcement du processus de mutualisation. Elle servira de lien, de provocateur de discussion entre la recherche et l'action. Autrement dit, cette commission devrait impulser au sein de l'ACE-RECIT, un processus réflexif (un moment de réflexivité) qui s'adresse à chaque groupe de travail. Composée de quatre membres, elle devient la cheville ouvrière de la mutualisation et travaillera selon le schéma suivant :

Travail dans les différents pôles

Les membres de la commission ad hoc, selon un calendrier qui sera ultérieurement défini ou de façon informelle, discutent directement avec chaque pôle. Cette discussion se fait sur la base des documents produits sur l'avancement du travail, ainsi que des interrogations et des suggestions des membres du groupe sur certains points en chantier. La commission produit un premier rapport de ces différentes rencontres.

Organisation d'un atelier de production entre les groupes de travail.

Après ce premier passage, la commission produit un rapport d'ensemble qui sera discuté lors d'un atelier qui regroupera les différents groupes de travail, notamment la recherche et l'action. Au cours de cet atelier, les bilans d'avancement des activités et les différentes limites qui sont souvent le reflet de problèmes d'incompréhension et de dialogue effectif entre les différents membres de l'association seront discutés. Cet atelier produit un document de travail.

Le collège

Le document issu des travaux de l'atelier sera soumis au collège qui en discute du contenu (pertinence des propositions en relation avec les objets de ACE-RECIT, les modalités d'application, etc.). Les observations du collège sont prises en compte dans le rapport final de la commission.

Compte rendu de la Réunion du collège du 06 avril 2004

Etaient présents : Antoine R. Sawadogo ; Jean-Pierre Jacob ; André Nyamba ; Boureima Ouedraogo ; Jaap Bijl ; Julien Kieffer

1. Examen et adoption du compte-rendu de l'Assemblée générale des 16, 17 et 18 février 2004

Le texte est adopté à l'unanimité.

2. Examen et adoption du programme annuel

Jean-Pierre Jacob note que ce qui est dit en 2.1 n'est pas spécifique au pôle action, sauf ce qui concerne les 4 fonctions du pôle action (p.8). Un consensus au sein du collège se dégage pour reformuler ce point et le placer en 1. De même, JP Jacob apprécie le terme "observation permanente de la cité" et considère qu'il est commun à la recherche et à l'action. J. Bijl opine en disant que nous avons tous le souci d'observer pour avoir une démarche empirique.

Dans une réflexion plus générale, le directeur de la recherche émet des doutes sur l'action telle qu'elle est formulée : le document présente une situation problématique - il n'y a pas actuellement assez de démocratie au niveau local - que l'action se propose de changer par une réconciliation du citoyen avec la République ou de la République avec le citoyen. Antoine R. Sawadogo expose son point de vue : " Les cités ne sont pas apaisées et la tendance à la citoyenneté vertueuse, que j'attendais en militant dans la décentralisation, je ne l'ai pas vue dans les 33 communes de plein exercice ". Que faire pour que cela change ? C'est la question qui est posée, mais s'il y a des arguments qui convainquent le président que le problème ne doit pas être posé comme cela, il se dit preneur : " Actuellement, j'attends de trouver une solution pour que l'Etat fonctionne mieux ".

André Nyamba est conscient de la dimension historique de la cité et ne pose pas d'a priori.

L'objectif de l'action est de comprendre le comportement des citoyens. Boureima Ouedraogo ajoute que de son point de vue il n'y a pas de militantisme mais un point de départ scientifique : " On a essayé de comprendre le contenu des sollicitations et de les répliquer ". Il y a un objectif de recherche fondamentale : le pôle action s'est efforcé de problématiser les sollicitations dont ACE-RECIT a fait l'objet, de comprendre les situations et les problèmes sociaux

qu'elles traduisaient. De la même façon, les études que la CTP entreprend sur la ville de Ouagadougou ont pour objectif de cerner les phénomènes de marginalisation, d'exclusion sociale, les pratiques d'incivisme, de corruption, etc. C'est sur la base des constats établis grâce à une observation de la cité que l'action intervient.

Antoine R. Sawadogo reprend son explication en affirmant qu'il est militant d'une citoyenneté locale et qu'il a cru trouver dans la décentralisation une voie pour atteindre cela. Cependant, il a rencontré des obstacles et a conçu ACE-RECIT de manière à toujours poursuivre cet objectif. Concernant la CTP, la question est de savoir si on parviendra à faire quelque chose à partir de ces observations.

Jaap Bijl n'hésite pas non plus : " Oui, nous voulons réconcilier le citoyen avec la République et la République avec le citoyen ". Le fait d'avoir fondé ACE-RECIT implique cela. Le problème désormais réside dans la manière d'y parvenir. Selon lui, le débat tel qu'il est posé au cours de la réunion est fondamental et porte essentiellement sur la manière de faire le diagnostic. Une position que Raogo Sawadogo acquiesce : pour entreprendre une bonne action, il faut un bon diagnostic.

Jean-Pierre Jacob trouve fort intéressant la démarche entreprise par la CTP et se trouve en accord avec nombre de questions soulevées par Boureima Ouedraogo. Cependant, il regrette de ne pas pouvoir prendre davantage connaissance des travaux entrepris par la cellule que par une note de bas de page à la page 9 du document. Boureima Ouedraogo constate un problème de circulation de l'information entre les deux pôles : selon lui, les deux espaces étaient séparés et ne communiquaient pas. Julien Kieffer explique qu'au-delà de ce dialogue, le problème est de ne pouvoir prendre connaissance des travaux de la CTP dans un quelconque document, a fortiori dans le programme annuel.

Jaap Bijl remarque qu'il n'y a pas toujours de lien entre les activités et le chronogramme. Il note qu'il faut rayer la ligne " fourniture et développement de l'expertise " dans la rubrique action.

Le collège adopte à l'unanimité le programme annuel.

3. Demande d'adhésion

Le collège se propose de trouver une formule. Deux types de solutions sont

envisageables : par cooptation ou parrainage ; par une demande adressée au président et présentée en Assemblée générale. Après discussion, le collège arrête la décision suivante : " Toute demande d'adhésion à ACE-RECIT devra être adressée au président, motivée et parrainée par un membre du collège. Le collège délibère par consensus. La demande est ensuite présentée en Assemblée générale qui vote par consensus en l'absence de l'intéressé ".

4. Le comité scientifique

La question des modalités pour intégrer le comité scientifique avait également été posée en Assemblée générale. Après discussion, le collège s'entend pour dire que le directeur de la recherche propose les personnes qu'il souhaite voir intégrer le comité scientifique. La décision est ensuite validée en Assemblée générale qui délibère par consensus.

5. Date de la prochaine réunion du collège élargi

La réunion du collège élargi se tiendra du lundi 4 octobre 2004 à partir de 15h au mercredi 6 octobre inclus. Elle aura pour objet un exposé des travaux des pôles action et recherche.

6. Date de la prochaine réunion du collège exécutif

La réunion du collège se tiendra le lundi 4 octobre 2004 au matin.

7. Proposition de changement des statuts de l'ACE-RECIT

Le collège propose que les statuts de l'association soient modifiés de sorte que le coordonnateur de la CTP et l'assistant du directeur de recherche soient automatiquement membres de l'ACE pour la durée de leur contrat et membres d'office du collège exécutif avec voix délibérative.

8. Quelle relation avec le LASDEL ?

Jean-Pierre Jacob soulève la question du positionnement de l'ACE-RECIT et de chacun des deux pôles par rapport au LASDEL. Antoine Sawadogo explique que le pôle action est intéressé par la démarche qui consiste à repérer des réformateurs dans les administrations, les communes et les services déconcentrés de l'Etat afin de les appuyer. Dans cette perspective, le président souhaite se rendre à Niamey pour effectuer une